

François Dell, 1986

Deux nasalisations en français

in G. Pérennou, ed., *Actes du séminaire "Lexique et traitement automatique des langages"*, Toulouse: Université Paul Sabatier, 187-190.

paru dans G. Pérennou, éd., 1986, Actes du Séminaire "Lexique et traitement automatique des langages", 187-190, Toulouse: Université Paul Sabatier.

DEUX NASALISATIONS EN FRANCAIS

François Dell, CNRS, Paris.

Cette note décrit deux processus de nasalisation observables dans la prononciation de certains sujets parisiens. Les données sont des jugements d'acceptabilité de l'auteur. La notation des règles est celle proposée dans Chomsky et Halle (1968).

1. NASALISATION REGRESSIVE.

Devant une consonne nasale une occlusive voisée peut facultativement se réaliser comme la consonne nasale de même point d'articulation; /b,d,g/ peuvent se prononcer respectivement [m,n,ŋ]. Ce que j'admets peut par exemple se prononcer homophone avec ce que Jeanne met. (1) illustre la possibilité de nasaliser la première consonne dans chacun des six groupes occlusive voisée plus consonne nasale possibles en français. Les consonnes qui peuvent être nasalisées sont représentées par une majuscule.

- (1) suBmerger aDmettre auGmenter
- oBnubilé caDenas maGnum

Les occlusives non voisées qui précèdent une consonne nasale ne peuvent pas être nasalisées:

- (2) *maPPemonde *aTmosphère *croQUemitaine
- *hyPnotiser *lieuTenant *teCHnique

Ecrivons la règle facultative suivante.

$$(3) \quad \begin{bmatrix} - \text{cont} \\ + \text{voix} \end{bmatrix} \quad \text{----} \rightarrow \quad [+ \text{nas}] / \quad \text{----} \quad \begin{bmatrix} + \text{cons} \\ + \text{nas} \end{bmatrix}$$

Cette nasalisation opère sans tenir compte du découpage morphosyntaxique. En (4) la consonne voisée et la nasale suivante n'appartiennent pas au même mot.

- (4) arB' malade il aiDe Marie un vaGUE métier
- perD' mon temps tas D' navets la rèG' n'a pas...

Afin de ne pas alourdir la présentation les exemples sont représentés dans la graphie traditionnelle. Les apostrophes indiquent la chute de segments dont la réalisation est facultative dans le dialecte considéré, et un soulignement leur maintien. Ainsi pour représenter la prononciation [arbmalad] du groupe arbre malade on écrira "arb' malade" et pour représenter la prononciation [arbrəmalad] on écrira "arbre malade". Cette nasalisation est d'autant plus fréquente que l'élocution est plus relâchée. Elle est possible même dans des mots d'un registre assez soutenu (aBnégation, aDmissibilité, diaGnostic, paradiGme). Les quelques mots où elle me paraît difficilement acceptable (échidné, Huguenot, par exemple), ne font pas partie de mon vocabulaire courant. Alors que les exceptions aux règles phonologiques "institutionnelles" ont plutôt tendance à se recruter parmi les mots d'emploi fréquent, celles aux règles de la parole relâchée se recrutent plutôt parmi les mots peu usités.¹

2. NASALISATION PROGRESSIVE.

Immédiatement après une voyelle nasale une occlusive se nasalise facultativement. On t' parle pas peut se prononcer homophone avec on n' parle pas. Ce phénomène a été examiné assez en détail dans Morin (1971: 48-52) et dans Malécot et Metz (1972). A la différence de la nasalisation régressive la nasalisation progressive affecte les occlusives sourdes aussi bien que les occlusives voisées. Il n'y a pas de différence audible entre les nasales issues des occlusives sourdes et celles issues des occlusives voisées, par exemples entre ils se vanTent pas et ils se venDent pas lorsque la consonne notée par une majuscule est nasalisée.

La nasalisation des occlusives sourdes est soumise à des conditions plus restrictives que celle des occlusives voisées.

Pour une occlusive voisée la nasalisation est possible si ce qui suit est un segment consonantique quelconque² ou une pause (les pauses seront notées §).

- | | | | | |
|-----|----|-------------|-------------------------|--------------------|
| (5) | a. | semBler | granDe rame/grand Drame | anGlais |
| | | ensemBle | entenDre | onGle |
| | b. | il tomBe là | dis à Jean D' boire | des manGUES gelées |

La nasalisation peut avoir lieu quelle que soit la consonne qui suit l'occlusive, et même lorsque cette consonne est une liquide qui forme avec l'occlusive un groupe tautosyllabique (cf. (5)a).³ D'autre part elle opère aussi bien à l'intérieur des mots qu'en fin de mot.

Les consonnes vélaires qui suivent immédiatement une voyelle d'avant peuvent dans certains cas se réaliser comme des prépalatales (API [ç] et [j]). Ceci est possible en particulier devant une pause, par exemple dans cinq§, fringue§. Comme dans ce contexte /g/ peut également être nasalisé il peut s'y réaliser de quatre façons: [g], [ŋ], [j] ou [ɲ].

Une occlusive non voisée ne peut se nasaliser que si elle précède immédiatement une obstruante. La consonne majuscule peut se nasaliser en (6) (devant une obstruante) mais non en (7) (devant une sonante) ni en (8) (devant une pause).

- | | | | |
|-----|-------------------|------------------|------------------------|
| (6) | tremPe ça | il renT' quand? | il manQUe vingt francs |
| | un Pschitt citron | on T'parlera | tant QU' tu pouvais |
| (7) | *tremPe-nous ça | *chanTe-moi-la | * il la flanQUe là-bas |
| | *un Pneu | *en T'nant | * enClencher |
| (8) | * il se tromPe§ | * il l'esquinTe§ | *prends-en cinQ§ |

Abstraction faite d'éventuelles frontières de mot, cette règle se formule comme suit.

$$(9) \left[\begin{array}{l} - \text{cont} \\ \langle - \text{voix} \rangle \end{array} \right] \text{ ----} \rightarrow [+ \text{nas}] / \left[\begin{array}{l} - \text{cons} \\ + \text{nas} \end{array} \right] \text{ ----} \langle [- \text{son}] \rangle$$

Morin (p. 49) écrit que pour que le premier terme d'un groupe d'occlusives (par exemple le /k/ de onCtueux) puisse être nasalisé il faut qu'il soit prononcé sans relâchement épenthétique.⁴ Par cette restriction Morin semble vouloir rendre compte du fait que les groupes d'occlusives dont la première est nasalisée ne sont jamais disjoints par un relâchement épenthétique. Plutôt que de voir dans l'absence de relâchement épenthétique une condition qui doit être remplie pour que la nasalisation soit possible, il faut à mon avis considérer que c'est la

nasalisation qui conditionne la possibilité de prononcer un relâchement épenthétique. Il est de fait qu'on ne peut pas disjoindre par un relâchement épenthétique les groupes de consonnes dont la première est une nasale. Ceci ne vaut pas seulement pour les nasales dérivées par nasalisation (comme le [n] dérivé du /t/ de on T' parle pas), mais aussi bien pour celles qui sont issues de nasales sous-jacentes (comme le n de on n' parle pas). Bref, l'impossibilité de prononcer un relâchement épenthétique entre une consonne nasale et une autre consonne est une propriété générale des consonnes nasales, indépendante du détail de la formulation de la règle (9). La règle (9) doit s'appliquer avant que n'opèrent les mécanismes qui sont responsables de la distribution des relâchements épenthétiques.

Une occlusive qui remplit les conditions de (9) (par exemple le /p/ de somptueux ou le /k/ de sanctuaire) peut se réaliser de trois manières: comme une non nasale avec relâchement épenthétique, comme une non nasale sans relâchement épenthétique, et comme une nasale. La différence entre les deux dernières réalisations est ténue mais indéniable.

Maintenant peut se prononcer [mɛ̃tnã] ou [mɛ̃nnã].

Malécot et Metz considèrent cette dernière prononciation comme anormale car dans leur corpus seules se nasalisent les consonnes situées en fin de mot. Cette prononciation est également anormale dans le dialecte décrit ici, même si dans ce dialecte (comme dans celui décrit par Morin) la nasalisation peut avoir lieu ailleurs qu'en fin de mot (extincteur, présomption). En effet dans ce dialecte [mɛ̃nnã] serait la seule forme où il y ait nasalisation d'une sourde devant une sonante.⁵ On ne peut par exemple pas nasaliser le /t/ de maintenant (participe de maintenir), ni celui de contenir, en tenant, etc. Il faut postuler deux représentations lexicales distinctes pour maintenant.

3. Pour rendre compte des variations libres entre consonnes non nasale et nasale, par exemple entre [d] et [n] dans trois D'mis, deux solutions étaient a priori concevables: (i) celle pour laquelle nous avons opté d'emblée, qui postule une unité sous-jacente non nasale (/d/) et en dérive la variante nasale par une règle de nasalisation, ou bien (ii) postuler une unité sous-jacente nasale (/n/) et en dériver la variante non nasale par une règle de dénasalisation. L'analyse (ii) entraînerait dans des complications que le lecteur découvrira facilement par lui-même.

Dans la perspective qui est la mienne ici, les raisons de la supériorité de (i) sur (ii) sont des considérations de simplicité qui peuvent être appliquées à la description de chaque idiolecte considéré indépendamment de tous les autres. (i) l'emporte aussi sur (ii) si on prend le point de vue de celui qui veut confectionner un lexique "panfrançais", c'est-à-dire un jeu unique de représentations lexicales dont on puisse dériver simultanément les prononciations attestées dans différentes variétés régionales du français. Il faut bien distinguer ce point de vue du précédent, où on s'attache à caractériser un composant de l'équipement mental d'individus particuliers. Pour que deux individus francophones puissent communiquer parfaitement entre eux il n'est pas nécessaire qu'ils aient le même lexique mental.

NOTES

- 1 Voir de même Dell (1985) à propos des exceptions à la "règle des trois consonnes" (p. 229) et à propos de celles à l'effacement des liquides finales précédées d'une obstruante (p. 238).
- 2 La nasalisation est inacceptable devant un segment non consonantique (voyelle ou semi-voyelle), par exemple dans "son Bandeau", "sans Bien voir", "un Dentiste", "inDien", sauf peut-être lorsque l'occlusive se trouve en fin de mot, comme dans "la jamBe à Paul", "la banDe à Paul", cas dans lequel mes jugements d'acceptabilité sont incertains.
- 3 Morin (1971:52) indique que dans son dialecte on peut nasaliser le /d/ qui se trouve à la fin du premier mot dans grande rame, mais non celui qui se trouve au début du second mot dans grand drame. Cette distinction n'existe pas dans le dialecte décrit ici.
- 4 Morin (p. 45) appelle relâchements épenthétiques les "voyelles neutres brèves, non voisées ou chuchotées, semblables à celles qui accompagnent le relâchement des consonnes finales", qui peuvent apparaître entre deux occlusives, par exemple dans acte.
- 5 Le texte de Malécot et Metz ne permet pas de déterminer s'ils ont rencontré dans leur corpus des cas où une sourde est nasalisée devant une sonante. En tout cas, dans les deux exemples de nasalisation devant une sonante qu'ils mentionnent (prend' le métro et prend' mon café), l'occlusive qui est nasalisée est une voisée.

REFERENCES

Chomsky, N. et M. Halle, 1968: The Sound Pattern of English, New York: Harper and Row.

Dell, F. 1985: Les règles et les sons, édition remaniée, Paris: Hermann.

Malécot, A. et G. Metz, 1972: Progressive Nasal Assimilation in French, Phonetica, 26: 193-209.

Morin, Y.C., 1971: Computer Experiments in Generative Phonology, Low-Level French Phonology, Natural Language Studies n° 11, Department of Computer and Communication Science, University of Michigan, Ann Arbor.